

Désignation de l'entreprise : SAS ALISE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 102 RUE DU BOIS TISON			76160 ST JACQUES SUR DARNETAL		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					Néant ☐ *			
					Exercice N, clos le, 30062025			
					N-1 30062024			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
			Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	83 678	68 011	15 667	28 234
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	8 615	6 657	1 958	2 513
		Constructions	AP	AQ	38 616	31 959	6 657	8 588
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	144 587	128 455	16 132	24 633
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	170 900	128 218	42 681	51 698
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 953		10 953	10 953
TO TAL (II)			BJ	BK	457 349	363 300	94 049	126 621
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	508 432	508 432	515 942	
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	4 924	4 924	5 723	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	542 422	23 205	519 217	719 329
		Autres créances (3)	BZ	CA	63 613		63 613	155 575
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	50 000		50 000	100 000
Disponibilités		CF	CG	180 642		180 642	165 343	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	11 461		11 461	10 320	
Comptes de régularisation	TO TAL (III)		CJ	CK	1 361 494	23 205	1 338 289	1 672 232
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	CERTIFIE CONFORME	DocuSigned by: <i>Christophe Gioia</i> 7C6677B325D649B...				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 818 843	386 505	1 432 338	1 798 853
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	5 500	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALISE					Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.000.....)				DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	484 508	394 508	
	Report à nouveau				DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	160 205	239 514	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TO TAL (I)				DL	754 713	744 022	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TO TAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TO TAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	16 199	47 822	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	388	818	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	48 620	46 092	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	81 009	250 782	
	Dettes fiscales et sociales				DY	323 571	424 329	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	19 278	13 135	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	188 559	271 853	
	TO TAL (IV)				EC	677 625	1 054 831	
	Ecart de conversion passif * (V)				ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)				EE	1 432 338	1 798 853	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	617 105	992 590	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 432 338 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 312 899 euros** et un total **charges** de **2 152 694 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **160 205 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Au 30/06/2024, la SAS ALISE a cédé pour 75 000 € à la SAS CAVITEC une branche d'activité consistant à l'études des géotechniques, l'études des cavités souterraines, travaux de décapage, de forage et création de puits.

Sur l'exercice clos au 30/06/2024, le chiffre d'affaires cavités s'élevait à 1 049 535 € ht et la masse salariale à 167 909 €.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Mobilier : 4 ans
- Logiciel : 1 an

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués en fonction du pourcentage d'avancement des études.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	83 678					83 678
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83 678					83 678
CORPORELLES	Terrains	8 615					8 615
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement	38 616					38 616
	Instal technique, matériel outillage industriels	139 330		5 257			144 587
	Instal., agencement, aménagement divers	42 060		3 215			45 275
	Matériel de transport	29 767		1 641			31 408
	Matériel de bureau, mobilier	91 071		3 145			94 216
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	349 459		13 258			362 718
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 953					10 953
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 953					10 953
TOTAL		444 091		13 258			457 349

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	55 444	12 567		68 011
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 444	12 567		68 011
CORPORELLES	Terrains	6 102	555		6 657
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	30 028	1 931		31 959
	Instal technique, matériel outillage industriels	114 696	13 758		128 455
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	33 400	1 735		35 135
	Matériel de transport	13 119	6 325		19 445
	Matériel de bureau, mobilier	64 681	8 958		73 639
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		262 026	33 263		295 289
TOTAL		317 470	45 830		363 300

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients		23 205		23 205
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		23 205		23 205
TOTAL GENERAL			23 205		23 205
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			23 205		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 953	5 500	5 453
	Clients douteux ou litigieux	64 152	64 152	
	Autres créances clients	478 270	478 270	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	604	604	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 240	2 240	
	Impôts sur les bénéfices	25 996	25 996	
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 330	15 330	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	500	500	
	Groupe et associés	9 888	9 888	
	Débiteurs divers	9 055	9 055	
	Charges constatées d'avances	11 461	11 461	
TOTAL DES CREANCES		628 449	622 996	5 453
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 199	4 299	11 900	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	81 009	81 009		
	Personnel et comptes rattachés	113 668	113 668		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 638	105 638		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	101 248	101 248		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 018	3 018		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	388	388		
	Autres dettes	19 278	19 278		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	188 559	188 559		
TOTAL DES DETTES		629 005	617 105	11 900	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		31 562			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 200,00	83,3333	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 200,00	83,3333	100 000,00

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		30/06/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			11 461	188 559
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			11 461	188 559

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50	112	(61)	-54,82
Emprunts et dettes financières divers	388	46	343	750,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 800	27 584	12 215	44,28
Dettes fiscales et sociales	136 855	136 607	248	0,18
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 211		3 211	
TOTAL	180 304	164 348	15 956	9,71

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2025
VALEUR D'ORIGINE					152 984	152 984
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				92 896	92 896
	Dotation exercice				18 607	18 607
	TOTAL				111 503	111 503
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				46 892	46 892
	Dotation exercice				36 122	36 122
	TOTAL				83 014	83 014
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				35 109	35 109
	entre 1 et 5 ans				46 336	46 336
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				81 445	81 445
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				6 040	6 040
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				6 040	6 040
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					37 913	37 913

« **A.L.I.S.E** »
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège social : 102 Rue du Bois Tison
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

424 893 774 RCS ROUEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 NOVEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **160 205,22 Euros** de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	160 205,22 Euros
➤ Au versement d'un dividende, la somme de Soit 32,00 Euros par action	160 000,00 Euros
➤ Le solde, en totalité au compte « Autres réserves », soit	205,22 Euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les trois mois suivant la présente décision.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale précise que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2 du Code général des impôts, s'élève à 160 000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, cet abattement n'étant accordé qu'aux bénéficiaires personnes physiques.

L'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, précise que les dividendes distribués sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Exercice	Nombre de titres	Dividende distribué	Dividende éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Versé à des personnes physiques</i>	Dividende éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Versé à des personnes morales</i>	Dividende non éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution
30.06.2025	5 000	160 000,00 €	/	160 000,00 €	/

L'Assemblée Générale rappelle que, pour les actionnaires personnes physiques :

- les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement ;
- conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en FRANCE, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Néanmoins ces dispositions ne trouveront pas à s'appliquer dans le cas présent, les associés de la société A.L.I.S.E. étant des personnes morales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, sont les suivantes :

Exercice	Nombre de titres	Dividende distribué	Dividende éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Versé à des personnes physiques</i>	Dividende éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution <i>Versé à des personnes morales</i>	Dividende non éligible à l'abattement en vigueur l'année de distribution
30.06.2024	5 000	149 514,00 €	/	149 514,00 €	/
30.06.2023	5 000	90 000,00 €	/	90 000,00 €	/
30.06.2022	5 000	90 000,00 €	/	30 000,00 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 novembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Christophe Gioia
7C6677B325D649B...